



## SAINT-VALENTIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

**AVIS PUBLIC  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNEIPALITÉ**

**RAPPORT FINANCIER 2021 ET ADOPTION**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valentin, que lors d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité qui sera tenue le 3 mai 2022, à 20h00, le Conseil municipal procédera à l'adoption du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2021.

**DONNÉ à Saint-Valentin, ce 25<sup>ième</sup> jour du mois d'avril 2022.**

Brigitte Garceau,  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC**

Je, Brigitte Garceau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Valentin, certifie par la présente que j'ai affiché, tel que prévu au règlement 488 adopté le 5 mai 2020 par le conseil municipal, le présent avis public concernant *l'adoption du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2021*, à l'édifice municipal, au bureau de poste ainsi que sur le site Internet de la municipalité le 25 avril 2022 entre 13h00 et 17h00.

**DONNÉ à Saint-Valentin, ce 25<sup>ième</sup> jour du mois d'avril 2022.**

Brigitte Garceau,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière